



Ce bulletin s'adresse aux viticulteurs en production raisonnée, biologique, biodynamique

Sommaire



Pour accéder directement à la partie que vous souhaitez lire,
cliquez dessus dans le sommaire

Agenda et autres infos	2
➤ Nouveaux locaux et changement d'adresse.....	2
Météo	2
➤ Relevés météo entre le 25 juin et le 1 ^{er} juillet	2
➤ Prévisions météo.....	3
Stade phénologique : grossissement des baies	3
Maladies cryptogamiques	4
➤ Mildiou : développement freiné par la chaleur	4
➤ Oïdium : protégez vos vignes	5
➤ Botrytis : effeuillage, attention grillures !	6
Ravageurs	6
➤ Tordeuses de la grappe : pas de pontes, pas de traitement	6
➤ Cicadelles vertes : absentes, pas de traitement.....	8
Choix et doses de produits	8
Dans les vignes	10
➤ Comptage de grappes	10
➤ Coulures et millerandage.....	11
➤ Echaudage	12
➤ Entretien des inter-rangs.....	12
Biodynamie	13
➤ L'achillée et l'ortie : en tisane pour un cocktail rafraîchissant !	13
➤ Calendrier lunaire et planétaire	13
Photos de la semaine	14

Agenda et autres infos

➤ Nouveaux locaux et changement d'adresse

Suite à notre récent déménagement dans les nouveaux locaux de la Chambre d'agriculture à Doué, nous vous invitons à bien prendre en note notre changement d'adresse.

Notre nouvelle adresse est **1, route de Saumur – Doué la Fontaine 49700 Doué en Anjou.**

Nos lignes téléphoniques et nos adresses mail restent inchangées.



Météo

➤ Relevés météo entre le 25 juin et le 1^{er} juillet

SECTEUR	SAUMUROIS		AUBANCE		LAYON
STATION	Saumur	Le Puy Notre Dame ⁽¹⁾	St Melaine ⁽²⁾	Juigné sur Loire ⁽³⁾	Martigne-Briand ⁽⁴⁾
Somme pluies (mm)	*	0.2	0	0	1
T°C moy		24.2	25.7	24.6	25.6
T°C min ; T° C max		13.1 ; 40.2	15.9 ; 38,7	10.9 ; 40.8	14.3 ; 39.0
Humidité moyenne (%)		65.4	66.7	69.7	*

SECTEUR	LAYON			LOIRE	
STATION	Passavant ⁽²⁾	St Aubin ⁽²⁾	Savennières ⁽²⁾	La Pommeraye ⁽²⁾	Drain ⁽²⁾
Somme pluies (mm)	0	0.6	0.4	0	0
T°C moy	26.0	25.6	25.3	25.1	24.9
T°C min ; T° C max	15.9 ; 38.9	15.8 ; 39.1	15.2 ; 38.9	15.0 ; 38.6	15.5 ; 37.9
Humidité moyenne (%)	66.7	68.2	67.5	68.9	71.0

⁽¹⁾ Station Pessl avec sonde de température à 1.60 cm du sol. ⁽²⁾ Station Davis avec sonde de température sous abris à 1 mètre du sol. ⁽³⁾ Station Pessl avec sonde de température à 60 cm du sol ; ⁽⁴⁾ Station MétéoFrance avec T°min à 10 cm du sol et T°max sous abris.

* données non disponibles

➤ Prévisions météo

Sources MétéoFrance, Météociel, Météoblue, Météorama

	Temps (Météo France)	Précipitations en mm			T°C Min ; Max	Vent vitesse (km/h)			
		Météo Rama (Doué)	Météo Ciel (Doué)	Météo- Blue (Doué)		avant 8 h	8 à 14 h	14 à 20 h	après 20 h
mercredi	grand et chaud soleil	0	0	0	15 ; 29				
jeudi					16 ; 32				
vendredi					17 ; 35				
samedi	éclaircies		1.9	0 à 2	15 ; 29				

Les cases rouges indiquent les plages horaires où le vent est ≥ 20 km/h. Les cases colorées en vert indiquent les fenêtres où la vitesse du vent est ≤ 19 km/h. Arrêté du 04/05/2017 : « Les produits ne peuvent être utilisés en pulvérisation ou poudrage que si le vent a un degré d'intensité inférieur ou égal à 3 sur l'échelle de Beaufort (19 km/h, NDLR) ».

Tendances pour les jours suivants : certains sites annoncent des risques d'orages pour ce week-end. Le soleil revient la semaine prochaine avec des températures comprises entre 14 et 29°C.

Stade phénologique : grossissement des baies

✓ Évolution des stades sur notre réseau de parcelles

CÉPAGE (Nombre de parcelles observées)	Nombre de parcelles dont plus de 50% des bourgeons ont atteint le stade				
	Fin Floraison Début Nouaison	Nouaison Baies 2-3 mm	Taille de pois Baies 5 mm	Taille petits pois Baies 8 mm	Début Fermeture
PINOT NOIR (1 parcelle)					
PINOT NOIR (1 parcelle)				1	
CHARDONNAY (8 parcelles)		1	1+4	2+1	
GAMAY (2 parcelles)				2	
GROLLEAU (1 parcelle)			1		
CHENIN (10 parcelles)	1	1	2+2	1+2	1
CABERNET FRANC (11 parcelles)		2	5+2	1+1	
CABERNET SAUV. (3 parcelles)		2	1		

En bleu : nombre de parcelles avec au moins 50% des bourgeons gelés

Les baies commencent à grossir et on se dirige vers le début de la fermeture des grappes.

*** Une pluie ou des pluies successives de moins de 2 mm n'occasionnent pas de contaminations car elles ne sont pas assez puissantes pour provoquer des éclaboussures et projeter des spores de mildiou sur la végétation.

Sensibilité des organes :

- Les **feuilles adultes**, de plus de 20 jours jusqu'à l'approche de la véraison, sont « réfractaires » aux contaminations (B.DUBOS, maladies cryptogamiques de la vigne, Ed. Féret, 1999). A partir de la véraison, elles redeviennent moyennement sensibles.
- Les **grappes**, dépourvues de stomates, ne peuvent pas être directement contaminées. Cependant, les contaminations peuvent venir des rafles et des pédicelles qui restent moyennement sensibles. Dans ce cas, ce n'est qu'une partie de la grappe qui est touchée et non l'inflorescence entière.
- Les **jeunes feuilles**, riches en eau, en azote et en sucres sont sensibles.



Notre avis : pour le moment, la vigne doit toujours être protégée **si et seulement si un ou des épisodes de pluies de plus de 2mm sont annoncés**. Si vous êtes à découvert, les risques d'orages sont à surveiller.

Cependant, même si les premiers foyers sont apparus, la pression sur les grappes ne devrait désormais pas être très élevée étant donné l'évolution rapide du stade phénologique. Ce sont les jeunes feuilles qui restent sensibles et la pousse a été exubérante ces derniers jours. Il est possible d'en éliminer une grande partie en rognant.

➤ **Oïdium : protégez vos vignes**

✓ **Observations**

La situation reste globalement très saine dans le vignoble et les grappes grossissent rapidement.

Seuls nos témoins non traités à Chalonnes et aux Trois-Moutiers présentent des niveaux d'attaque significatifs avec respectivement 16% et 5% d'attaque sur grappe.

Les photos ci-contre illustrent l'évolution d'une grappe de Chenin très touchée par l'oïdium entre le 24 juin (à gauche) et le 1^{er} juillet (à droite).

Les conditions de cette semaine redeviennent favorables à l'oïdium avec des températures autour de 25°C et des humidités moyennes entre 60 et 70%.



✓ **Stratégie de protection**

Pour **les parcelles où vous n'êtes plus protégé** contre l'oïdium, nous vous conseillons de **renouveler la protection cette semaine**.

Les **poudrages de soufre fleur** sont particulièrement adaptés à la situation présente : luminosité et températures, phase de grossissement des baies. Le risque de brûlure est moins élevé avec un poudrage qu'avec un soufre mouillable, mais **passer tôt le matin quand les températures ne sont pas trop élevées**. Le poudrage est à privilégier sur les parcelles où vous observez des symptômes.



Nous vous rappelons que le soufre peut provoquer des brûlures à partir de 28°C sous abris. En poudrage, vous pouvez **baiss**er la dose de soufre à **15 kg/ha** et compléter avec un agent de charge (talc, argile,...).

➤ **Botrytis : effeuillage, attention grillures !**

La semaine dernière, l'effeuillage était conseillé car la majorité des vignes était au stade fin nouaison. Désormais, si vous n'avez pas pu passer effeuiller, il vaut mieux mieux reporter cette opération à des périodes moins chaudes ($T^{\circ}\text{C} < 30^{\circ}\text{C}$) pour éviter le risque de grillures. D'après les essais de l'IFV (voir fiche technique), un effeuillage au stade de la fermeture avec des machines qui aspirent et coupent les feuilles peut apporter une efficacité correcte, s'il est effectué sur les deux faces.

L'utilisation d'effeuilleuses pneumatiques est déconseillée passé le stade « grain de pois ». En effet, si elles permettent de faciliter l'expulsion des capuchons floraux au moment de la nouaison, elles risquent ensuite de blesser les baies !



[Retrouvez notre fiche technique « TECH'Viti Pourriture Grise » en cliquant sur l'image ci-contre](#)

Ravageurs

➤ **Tordeuses de la grappe : pas de pontes, pas de traitement**

✓ **Observations**

Sur 4 parcelles de notre réseau nous avons observé 2 glomérules sur 100 grappes. Elles étaient parfois occupées d'une chenille d'eudémis dont le cycle est plus tardif que cochylis.

Sur notre réseau d'une dizaine de pièges, **le vol de cochylis reprend doucement** (10 individus maximum). Cependant, nous avons eu un relevé d'un vigneron de 200 captures de cochylis sur un piège à Cersay.

Aucune ponte n'a été observée sur notre réseau de parcelle. **Les pontes sont sensibles aux fortes chaleurs par temps sec.**

Vous pourrez commencer à observer les pontes dès le début de la semaine prochaine, voir photos page suivante.

✓ **Stratégie de protection**

- Repérer les parcelles sensibles :

Raisonnez l'intervention uniquement pour les parcelles sensibles à la pourriture grise aux vendanges. En effet, en deuxième génération, les vers de la grappe ne sont néfastes que pour la pourriture grise qu'ils risquent d'engendrer pendant la maturation.



L'impact sera variable selon :

- **La météo pendant la maturation** : un temps humide et chaud sera plus favorable au développement de la pourriture grise.
 - **Le cépage** : le Cabernet franc est peu sensible grâce à sa peau plus épaisse et ses grappes plus lâches. Les cépages à pellicules fines et/ou à grappes compactes sont plus sensibles : Pinots, Grolleau, Gamay, Chardonnay et Chenin
 - **La précocité de ramassage** : les cépages ramassés plus tôt peuvent ne pas avoir le temps de pourrir (Chardonnay, Grolleau, ...). Soyez particulièrement vigilants avec les parcelles de Gamay et de Chenin en vue de faire des vins tranquilles.
- Seuils et date de positionnement du traitement :



Sur les parcelles qui vont être traitées, il est recommandé **de positionner l'insecticide le plus tard possible**, afin de couvrir toute la période de ponte. Il doit cependant être positionné avant la fermeture de la grappe, pour bien pénétrer à l'intérieur de la grappe.

Il y a deux stratégies de positionnement possibles :

Positionner l'insecticide en fonction de l'observation des pontes

Stratégie précise et efficace

↓
Seuil : 3 pontes pour 100 grappes

Positionner l'insecticide en fonction du niveau de piégeage

Stratégie moins précise et moins efficace

↓
Seuil et date : 10 papillons par jour pendant 4 jours consécutifs.
Traiter 10 jours après

✓ **Focus observation des pontes**



Cette observation est accessible à tous, elle demande un peu d'habitude et de temps : 20 minutes par parcelle.

Attention de ne pas confondre avec des gouttes de bouillie, d'eau ou de sève. L'œuf résiste aux contacts. Si vous passez votre doigt dessus et qu'il disparaît, ce n'en est pas un.

➤ Cicadelles vertes : absentes, pas de traitement

✓ Observations

Nous observons toujours très peu de larves dans notre réseau de parcelles (7 parcelles avec 1 à 8 larves sur 100 feuilles). Il y a également peu de symptômes de grillures. Les températures caniculaires et le temps sec que nous avons eu ces derniers jours leurs sont défavorables. Cela limite l'activité de ponte et des températures supérieures à 32°C peuvent faire griller les œufs.

Choix et doses de produits

✓ Choix

Préconisations de produits **non classés CMR** (Cancérogène, Mutagène, Reprotoxique):

MALADIE	Matière active Spécialités commerciales (classement, dose homologuée)	 Spécialités compatibles avec le cahier des charges AB
Mildiou	<p>Phosphonates associés à un contact, systémique LBG, Etonan, Pertinan (sans classement, 4 L/ha, 6 heures), Redeli (sans classement, 2.5 L/ha, 6 heures).</p> <p>Spécialités à l'abri du lessivage 2 heures après le traitement, renouvellement après 12-14 jours</p> <p>Métirame, contact Polyram DF** (2 kg/ha, 48 heures, phrases de risque SGH07, SGH08, SGH09)</p> <p>Cuivre, contact Voir ci-contre</p> <p>Lessivable dès 20 mm de pluie sinon renouvellement après 8-10 jours (sauf pour le cuivre) ou 15 cm de pousse</p>	<p>Cuivre, contact Bordo 20 micro (20 kg/ha, 6 heures, phrase de risque SGH09), Bouillie RSR Disperss (3.75 kg/ha, 24 heures, phrases de risque SGH05) Champ flo ampli (2 L/ha, 24 heures, phrases de risque SGH07, SGH09)</p> <p>Lessivable avec 15-20 mm de pluie en fonction de la dose appliquée A renouveler si annonce de pluies contaminatrices tous les 15 cm de pousse</p>
Oïdium	<p>Soufre fleur, contact Fluidosoufre, Fluidancre (SGH07, 25 kg/ha, 48 heures)</p> <p>Soufre mouillable, contact Microthiol spécial disperss (ncl, 12.5 kg/ha, 6 heures), Kumulus DF (ncl, 12.5 kg/ha, 6 heures)</p> <p>Lessivable dès 20 mm de pluie et/ou renouvellement après 8-10 jours ou 15 cm de pousse en cas de pluies contaminatrices annoncées</p>	<p>Soufre fleur, contact Fluidosoufre, Fluidancre (SGH07, 25 kg/ha, 48 heures)</p> <p>Soufre mouillable, contact Microthiol spécial disperss (ncl, 12.5 kg/ha, 6 heures), Kumulus DF (ncl, 12.5 kg/ha, 6 heures)...</p> <p>Lessivable dès 20 mm de pluie et/ou renouvellement après 8-10 jours ou 15 cm de pousse en cas de pluies contaminatrices annoncées</p>

Les produits « NODU vert » sont écrits en gras et en vert ; Produit aussi homologué contre le black-rot : **

Phrases de risque : **SGH05** : corrosif / **SGH07** : Irritant-Sensibilisant-Dommageable / **SGH08** : Danger à long terme pour la santé / **SGH09** : Danger pour les milieux aquatiques



Si aucune alternative à l'utilisation de produits phytosanitaires n'est proposée, c'est qu'il n'en existe pas de connue suffisamment pertinente à ce stade.

✓ Doses

Nous vous proposons dans ce tableau les préconisations de l'outil Optidose® développé par l'IFV, pour une parcelle de sensibilité moyenne, plantée à 1.90 m.

Le pourcentage indiqué dans le tableau est le pourcentage de la dose homologuée à utiliser.

Pour calculer votre dose suivez le lien:

http://www.vignevin-epicure.com/index.php/fre/module_optidose/optidose

Haie foliaire	Hauteur : 1.2 m Epaisseur : 0.5 m		Hauteur : 1.5 m Epaisseur : 0.7 m	
Stade	Nouaison		Baie taille de Pois	
Risque	mildiou	oïdium	mildiou	oïdium
Faible	70 %	70 %	70 %	70 %
Moyen	80 %	80 %	90 %	90 %
Fort	90 %	90 %	100 %	100 %

Précision pour l'oïdium :

Dans Optidose®, saisissez :

- risque **faible** pour les parcelles de Grolleau, cépage peu sensible
- risque **fort** pour les parcelles sensibles, c'est-à-dire ayant de l'oïdium tous les ans après la fermeture
- pour les autres parcelles, indiquez un risque **moyen**

Précision pour le soufre mouillable :

Spécialités de soufre mouillable	Dose homologuée	Quantité de soufre pur (kg/ha) pour la dose homologuée	Quantité de produit commercial kg/ha si on applique les pourcentages de doses homologuées indiquées ci-dessous				
			20%	30%	40%	50 %	80 %
Héliosoufre S	7,5 L/ha	5.25	1,8	2.2	3	3.7	6
Autres	12,5 kg/ha	10	2,5	3,8	5	6.2	10

Les produits « NODU vert » sont écrits en gras et en vert

Précision pour le cuivre :

En se basant sur une dose pleine de 600g/ha de **cuivre métal** : 30% de la dose signifie que vous devez appliquer 180 g/ha, 40% de la dose correspond à 240 g/ha

Ci-dessous, ce tableau (source Chambre d'agriculture 37) vous aide à estimer la quantité de produit commercial à apporter en fonction du grammage de cuivre métal.

Spécialité	Forme	Concentration	Quantité de Cuivre Métal (g)/ha souhaitée						Quantité de spécialité à apporter
			100	200	300	400	500	600	
Champlo Flo Ampli	Hydroxyde	360 g/l	0,28	0,56	0,83	1,11	1,39	1,67	
Kocide 2000	Hydroxyde	35%	0,29	0,57	0,86	1,14	1,43	1,71	
Bouillie bordelaise RSR Disperss NC	Sulfate	20%	0,50	1,00	1,50	2,00	2,50	3,00	
Nordox 75 WG	Oxyde cuivreux	75%	0,13	0,27	0,40	0,53	0,67	0,80	

Tableau 3— Correspondances quantité cuivre métal souhaitée par hectare / quantité spécialité par ha à apporter

Dans les vignes

➤ Comptage de grappes

Nous avons compté les grappes sur les parcelles de notre réseau et mis les résultats en relation avec le pourcentage de bourgeons gelés ce printemps.

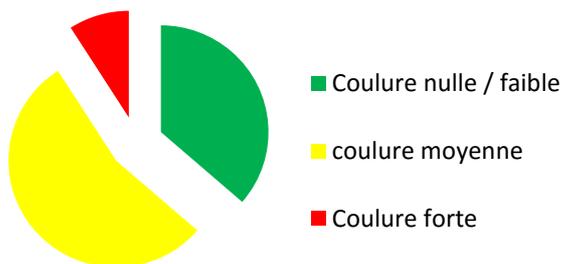
Remarque : les comptages ont été effectués sur 10 ceps à suivre dans la parcelle.

Secteurs	Cépages	Pourcentage de bourgeons gelés le 3 avril, stade « pointe verte »	Pourcentage de bourgeons gelés le 3 mai, stade « 4-5 feuilles étalées »	Nombre de Parcelles	Nombre de grappes moyen par cep
Saumurois	Cabernet Franc	0%	0%	4	16
		4%	0%	1	12
		70%	0%	1	9
		88%	0%	1	10
	Chardonnay	20%	1%	1	9
		70%	0%	1	14
		90%	1%	1	7
		99%	0%	1	6
	Chenin	0%	0%	1	13
		0%	10%	1	10
		60%	0%	1	5
		75%	0%	1	12
Aubance	Cabernet Franc	0%	0%	2	16
		0%	0%	1	18
	Cabernet Sauvignon	1%	18%	1	9
		35%	0%	1	12
Gamay	50%	0%	1	11	
Layon	Cabernet Franc	0%	0%	1	16
		45%	0%	1	8
	Chardonnay	33%	0%	1	12
		60%	0%	1	6
		75%	0%	1	8
		95%	0%	1	5
	Chenin	0%	0%	1	12
		1%	0%	2	13
		74%	100%	1	5
		85%	0%	1	5
		95%	0%	1	8
	Gamay	65%	0%	1	6
Grolleau	82%	0%	1	7	
Loire	Pinot noir	0%	0%	1	14

Sur les parcelles qui n'ont pas gelé, le nombre de grappes est correct à élevé. Il y a parfois de bonnes surprises sur les parcelles gelées. Dans tous les cas, ces comptages ne permettent pas de réaliser aujourd'hui des estimations de rendements, d'une part car nous observons de la coulure sur les parcelles où les grappes sont nombreuses, d'autre part parce que les baies grossiront plus ou moins en fonction des précipitations de ces prochaines semaines. Nous referons un deuxième comptage début septembre pendant la maturation.

➤ Coulores et millerandage

Cabernet franc



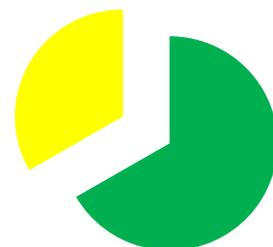
Cabernet sauvignon



Chenin blanc



Chardonnay



Voici le résultat des observations de coulure sur notre réseau : sans surprise, ce sont les Cabernet qui sont les plus impactés par le phénomène de coulure. Les Chardonnay et Chenin sont peu affectés. Concernant les cépages Gamay, Pinot noir et Grolleau, le phénomène reste minoritaire.

L'épisode de canicule a impacté le fonctionnement de la plante en stoppant l'activité photosynthétique et les échanges gazeux. La vigne a synthétisé des protéines de résistance aux chocs thermiques (Heat Shock Protein). Leur rôle est de faciliter le transport d'autres protéines d'intérêt vital, mais aussi de les protéger et de les réparer si les températures élevées les détruisent. Ainsi, l'énergie de lutte contre un stress thermique est utilisée aux dépens de la nouaison des futures baies.



Source : Pagay, V., & Collins, C. (2017)

Une étude en plein champ réalisée en Australie sur Syrah s'est intéressée à l'impact des températures élevées pendant la floraison sur le rendement. Comme le montre la photo du dispositif ci-contre, des plaques de polycarbonate sont disposées pour englober la zone fructifère. La température de l'air ambiant pendant la floraison était autour de 30°C et 35°C dans la modalité "sous tente"

Les résultats montrent que des **températures supérieures à 35°C** autour de la période floraison-nouaison ont pour conséquence une **diminution de 23 % du poids de vendanges par cep**.

Les fortes températures n'affectent pas le nombre de grappes mais le nombre de baies.

La nouaison est donc réduite en cas de forte température sur les deux millésimes de l'étude (2007 et 2008). Cela s'explique par l'abscission (chute) de plus de fleurs pendant un épisode de chaleur.

Le poids moyen des baies entre le témoin et les grappes « sous tente » est identique (0,7 et 0,68 g). Il ressort de cette étude que **le phénomène de compensation n'a pas eu lieu dans ces conditions thermiques élevées**, car en temps normal, moins de baies nouées implique des baies en moyenne plus grosses.

Source : Pagay, V., & Collins, C. (2017). Effects of timing and intensity of elevated temperatures on reproductive development of field-grown Shiraz grapevines. *OENO One*, 51(4). <https://doi.org/10.20870/oenone.2017.51.4.1066>

➤ Echaudage



Dans certaines parcelles caillouteuses, le feuillage de jeunes pieds a été brûlé.

Si plus de 50% du feuillage est grillé, nous vous conseillons de leur retirer des grappes afin qu'il puisse mobiliser leur énergie à refaire du feuillage ce qui leur permettra de faire suffisamment de réserves et des racines. Pour les complants, cela leur permettra de résister à la concurrence des ceps voisins au printemps prochain.

➤ Entretien des inter-rangs

Les **inter-rangs où vous avez fait le choix de travailler, dans le but de limiter la concurrence**, doivent désormais être binés régulièrement, en anticipation de la sécheresse, pour :

- Eviter l'évaporation de l'eau du sol en cassant la capillarité de surface : « un binage vaut deux arrosages »
- Faciliter la pénétration des prochaines pluies

Vous pourrez **laisser repousser l'herbe à partir de fin août/mi-septembre**, si la météo devient pluvieuse. Ensuite, les **inter-rangs doivent rester enherbés pendant l'hiver** pour préserver la fertilité de vos sols.

Si vous n'avez pas pu biner à temps vos inter-rangs travaillés et que vous avez un couvert déjà développé, il vaut mieux **éviter de le réincorporer maintenant car il risque de se minéraliser pendant la période de maturation** et augmenter les risques de pourriture grise. De toute façon, une fois passé la fleur, le métabolisme du couvert va ralentir et il va moins concurrencer la vigne. **Eviter de le tondre** car cela relancera la croissance des espèces vivaces qui prélèveront l'eau des précipitations en priorité aux dépens de la vigne.

En revanche, vous pouvez le **coucher** avec un rouleau pour former un **paillage**, faciliter le passage des salariés et éviter qu'il se ressème sous les cavallons.



➤ L'achillée et l'ortie : en tisane pour un cocktail rafraîchissant !

D'après la bibliographie, l'achillée millefeuille¹ (*Achillea millefolium* L.) et l'ortie² (*Urtica dioïca*) possèdent toutes deux des **propriétés régulatrices**. Leur effet rafraîchissant peut être intéressant pour aider la vigne à amener ses fruits à maturité de manière optimale en ces périodes de fortes chaleurs.



Recette de tisane d'achillée et d'ortie pour 1ha :

- Mettre 60 g de chaque plante sèche ou 600g de chaque plante fraîche dans 3 à 5L d'eau
- Couvrir
- Amener au frémissement (ne pas dépasser 80°C : premières bulles remontant du fond de la cuve) et couper le feu
- Laisser refroidir et filtrer
- Dans le cadre d'un traitement, diluer cette préparation dans votre bouillie. Si vous appliquez les tisanes seules, diluer au minimum à 10% avec de l'eau.



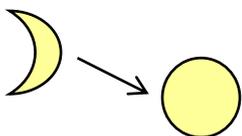
A cette période de l'année, l'usage de l'**ortie** est à **réserver en tisane** et à **proscrire en purin**, d'autant plus si vous constatez des sorties de mildiou sur vos parcelles. En effet, le purin d'ortie, riche en azote, pourrait potentiellement nourrir le champignon.

1 Substance naturelle à usage biostimulant

2 Substance de base

Sources: MASSON P., *Guide pratique pour l'agriculture biodynamique*, Biodynamie Services, 2012.

➤ Calendrier lunaire et planétaire



Nous serons en lune montante jusqu'à mercredi, puis en lune descendante le reste de la semaine. La lune sera croissante toute la semaine.

A noter cette semaine :

- Une **éclipse solaire** ce soir
- Une **opposition Lune-Saturne** en ce moment-même et jusqu'à demain soir
- Un **nœud lunaire** ascendant mercredi
- Le **périgée lunaire** vendredi



« **Frais mai, chaud juin, amènent pain et vin** »

Les jours fruits, fleurs, feuilles et racines se répartissent cette semaine de la manière suivante:

Mardi 25	Merc. 26	Jeudi 27	Vend. 28	Sam. 29	Dim. 30	Lundi 01	Mardi 02
							

Sources: Agenda biodynamique de Pierre et Vincent MASSON, Biodynamie Services. Calendrier des semis d'après Maria et Mathias K. THUN, MABD.

Photos de la semaine



Vous aussi, faites des photos et envoyez-les nous !



Notre bulletin est disponible sur simple inscription

(1) Retrouvez tous nos bulletins et fiches techniques sur le site de la Chambre d'agriculture : <https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/bulletins-techniques-dont-bsv/info-viti-49/>

Si vous ne souhaitez plus le recevoir, merci de nous en informer.

Participent à la rédaction et à la diffusion de ce bulletin :

Thomas Chassaing : *Viticulture et œnologie*
Tel : 06.71.57.80.35 thomas.chassaing@pl.chambagri.fr

Perrine Dubois : *Viticulture et sol*
Tel : 06.83.89.85.39 perrine.dubois@pl.chambagri.fr

Marie Esmiller : *Viticulture et œnologie*
Tel : 06.26.72.69.18 marie.esmiller@pl.chambagri.fr

Guillaume Gastaldi : *Viticulture et environnement*
Tel : 06.24.89.02.70 guillaume.gastaldi@pl.chambagri.fr

Julie Grignon : *Viticulture biologique et biodynamique*
Tel : 07.86.43.03.38 julie.grignon@pl.chambagri.fr

Brigitte Grolleau : *Assistante*
Tel : 02.49.18.78.14 brigitte.grolleau@pl.chambagri.fr

Marc Robin : *Viticulture et environnement*
Tel : 06.65.66.18.20 marc.robin@pl.chambagri.fr

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.

Nos partenaires :



Base d'observations et périmètre concerné par le conseil, sur des parcelles en zone géographique du Maine-et-Loire et sur le Bulletin de Santé du Végétal disponible sur le site web de la Chambre d'agriculture Pays de la Loire : <https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/bulletins-techniques-dont-bsv/bsv-pays-de-la-loire/tous-les-bsv-viticulture/>

La Chambre d'Agriculture Pays de la Loire est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de Conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques n°IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Retrouvez Le catalogue des produits phytopharmaceutiques et de leurs usages, des matières fertilisantes et des supports de culture autorisés en France sur le site <https://ephy.anses.fr>
Liste des produits de biocontrôle : <https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2019-219>
ou <https://drive.google.com/file/d/19xoc0PooBHOK2SramOvIkVwsVadhOGfM/view>

Attention : lire attentivement l'étiquette du produit pour connaître les restrictions réglementaires et les conseils de prudence liés à son utilisation.



Le sérieux d'une entreprise certifiée AFNOR pour la qualité de ses Conseils, Etudes, Diagnostic et Formations